

Les *Canterbury Tales* furent également un projet de grande envergure. Il consacra près de quatre années à traduire les quelque vingt mille vers de cette œuvre en grande partie rimée. Il avait déclaré vouloir «rendre la culture médiévale de façon tellement claire que les lecteurs pourraient lire le texte sans recourir aux notes», et ce sans trahir l'ensemble, sans introduire de digressions explicatives dans le texte, tout en conservant les rimes et le mètre.

Le traducteur écrivit également un roman sur le thème de Lolita (un homme amoureux de la fille de son amie) et présenta divers programmes sur le monde de la chanson et du cabaret tant à la radio qu'à la télévision.

Marcel van Nieuwenborgh
(fr. Ch. Gerniers)

HISTOIRE

Les béguinages flamands: patrimoine mondial

Le 2 décembre 1998, c'est dans la ville japonaise de Kyoto que les noms des monuments retenus pour s'ajouter sur la prestigieuse liste du patrimoine culturel mondial ont été rendus publics. Depuis 1972, cette liste est établie par l'Unesco, l'organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture. Cette liste compte déjà plus de 1600 monuments et sites d'un grand intérêt culturel ou historique. Outre la Grand-Place de Bruxelles et les écluses du Canal du Centre en Wallonie, ce sont 13 béguinages flamands qui ont pris place sur la liste du patrimoine mondial. Ces nouveaux venus accompagnent désormais la Grande Muraille de Chine, l'Acropole d'Athènes et les pyramides de Gizeh.

Bien sûr, cette reconnaissance oblige les pays lauréats à veiller à éviter toute modification de ce patrimoine. Pour pouvoir être reconnus comme faisant partie du patrimoine mondial, les monuments et les sites doivent répondre à certains critères; être un chef-d'œuvre de la créativité humaine ou bien présenter un grand intérêt culturel et dans tous les cas, être

intimement lié à une période donnée de l'histoire. Cette reconnaissance n'apporte aucun avantage financier mais confère un prestige national et international, auquel s'ajoutent, ici pour les béguinages, les crédits supplémentaires que le Gouvernement flamand a promis de débloquer pour leur restauration. Ainsi, pour leurs propriétaires et leurs responsables, c'est autant la reconnaissance comme «monument du patrimoine mondial» que l'attention particulière du Gouvernement flamand qui sont la récompense des grands efforts fournis pour la sauvegarde de ces complexes architecturaux.

La Flandre compte encore 26 béguinages, témoignages uniques de l'aspect historique et matériel de ce mouvement religieux. Les béguinages se sont développés au cours des XII^e et XIII^e siècles et ont trouvé leur origine dans le climat spirituel, social et économique de l'époque. Femmes pieuses et indépendantes, les béguines trouvaient, au sein des béguinages, un abri à la fois sûr et indépendant. Chaque couvent disposait de sa propre charte de fondation et de ses propres statuts. Les béguines se consacraient à des activités manuelles, à certaines formes d'enseignement et dispensaient des soins aux malades et aux vieillards. Certaines ne restaient que temporairement au sein de la communauté et ne faisaient vœu d'obéissance et de chasteté que pour la période correspondant à leur séjour. Ce mouvement religieux étant perçu avec méfiance par les autorités ecclésiastiques qui l'interdirent même à plusieurs reprises, il finit par disparaître complètement des États voisins. En partie grâce au soutien des comtes et des comtesses de Flandre, le phénomène sut se maintenir dans les Pays-Bas méridionaux.

Situés à l'origine à la périphérie des villes et solidement fortifiés, les béguinages, du fait du développement urbain se retrouvèrent bientôt à l'intérieur même des localités. On recense trois types de béguinages; le béguinage urbain ou béguinage composé de petites rues, celui disposé autour d'une place centrale et celui, dit mixte,

c'est-à-dire composé d'une place et de rues.

L'Unesco a donc classé les treize béguinages présentés par le Gouvernement flamand sous le qualificatif de «témoignage d'une tradition unique datant du Moyen Age et caractérisé par une architecture de grande valeur». Les béguinages reconnus forment un véritable échantillonnage des différents types. Ce sont, par ordre alphabétique, ceux de: Bruges, Courtrai, Diest, Gand (Petit Béguinage et Grand Béguinage de Sint-Amandsberg), Hoogstraten, Lierre, Louvain, Malines, Saint-Trond, Termonde, Tongres et Turnhout.

Les efforts importants, développés tant par les autorités que par les propriétaires et par les responsables, n'ont pas seulement permis de protéger les béguinages de la ruine mais leur ont permis de trouver leur place, avec leur signification contemporaine, au cœur même de la cité. Leur redéfinition, de manière générale, s'est effectuée sans véritables difficultés. Bon nombre d'entre eux ont conservé leur vocation première d'habitation; d'autres l'ont même retrouvée. Comme lieu de vie, les béguinages se prêtent parfaitement à l'hébergement de certains groupes sociaux tels que les étudiants et les enseignants, les handicapés et les personnes âgées. Outre leur utilisation en tant que logements, les bâtiments des béguinages servent très souvent à abriter des musées.

Le béguinage de Hoogstraten forme un magnifique exemple de restauration et de redéfinition réussie. Cet exemplaire, unique en Flandre, de béguinage campagnard compte 34 maisonnettes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, possède une superbe église baroque, à l'intérieur très richement décoré, ainsi qu'un jardin classé.



Vue du béguinage de Hoogstraten.

C'est d'ailleurs l'ensemble du complexe qui, protégé dès 1977 en tant que monument et paysage, fut déclaré, en 1984, zone classée par le Gouvernement de la région flamande.

En 1988, après que bon nombre de projets de restauration eurent été abandonnés, le béguinage, devenu entre-temps propriété de la ville de Hoogstraten, est cédé par bail emphytéotique pour une période de 99 ans à l'association sans but lucratif *Het Convent* (Le Couvent). L'association, qui regroupe de nombreuses personnes représentatives de la population de Hoogstraten, le cède, à son tour, à ses 34 membres selon les mêmes dispositions.

Afin d'éviter toute forme de spéculation, seules des personnes physiques sont admises au sein de l'association. Le béguinage ne peut avoir d'autres usages que celui d'habitation et ne saurait servir à des fins commerciales. Par le biais du conseil municipal, les administrés exercent un contrôle permanent sur la situation. L'idée sous-jacente de *Het Convent* a été, en choisissant cette option, de maintenir ce patrimoine culturel au cœur même de la communauté.

Cette formule simple et unique, retenue par *Het Convent*, a été l'aboutissement de la nécessité de résoudre un seul gros problème de restauration

composé, lui-même, de 34 petits problèmes individuels. Pour obtenir un des logements du bail, les preneurs devaient s'acquitter d'un droit d'entrée ou d'une cotisation unique dont le montant correspondait à la taille de son lot, à sa situation et à la rue dans laquelle il se trouvait. Ils engagèrent eux-mêmes un architecte et travaillèrent avec les entrepreneurs de leur choix. Chaque occupant devait se porter expressément garant pour la restauration de son logement même au cas où aucune subvention ne lui serait accordée. Ensemble, les preneurs purent faire face à la restauration des parties communes du béguinage. C'est dans cette optique qu'un «fonds spécial» fut constitué. De plus, en tant qu'association, *Het Convent* pouvait compter sur une subvention et sur les dons de sponsors et de sympathisants. C'est le conseil municipal qui prit à sa charge le coût de la réalisation des infrastructures nécessaires au chantier.

Conformément aux directives des autorités flamandes, il fut d'abord procédé à une restauration «légère» favorisant le respect de l'état du monument dans sa situation actuelle mais ne visant pas à l'y figer. Cette restauration si bien réussie du béguinage de Hoogstraten, la manière employée pour mettre sur pied l'association *Het Convent*, le rassemblement des fonds nécessaires et la réalisation de l'ouvrage furent récompensés le 9 septembre 1997 par le prix des Monuments flamands. Un an plus tard, *Het Convent* se vit attribuer une nouvelle récompense: le *Henry Ford European Conservation Award 1998*, pour la faisabilité de l'entreprise, l'originalité du projet et cette fonction d'exemple que l'initiative pouvait avoir à l'échelon européen.

Natbalie Vermeersch
(Fr. Chr. Deprès)

LITTÉRATURE

Pierre H. Dubois, honnête homme (1917-1999)
Pierre H. Dubois (°1917) est décédé le 24 mars 1999 à son domicile de La Haye. Il était au sens

plein du terme un homme de lettres: romancier, poète, critique, essayiste et (auto)biographe, pour assurer son existence, il avait pratiqué des années durant le journalisme. L'écriture était pour lui un moyen de se définir «une contenance dans le temps» (Le premier recueil d'essais qu'il publia en 1950 ne s'intitulait-il pas *Une ligne de conduite pour notre temps?*), un moyen de préciser au fil de la plume l'image de ceux qu'il admirait et son image propre. «La littérature pour moi n'est pas une abstraction extérieure à la vie, mais ma façon même de vivre; l'écriture n'est pas un exercice de style mais une expression de mon identité propre, «une respiration» (...).» Au fond, même quand il écrivait sur les autres, Dubois ne cessait de traiter de lui-même, considérant des personnages historiques comme Diderot, Guardi et Haydn comme des contemporains où il avait eu la surprise, le choc, de se reconnaître lui-même.

Il convient aussi de dire que Dubois, dans toutes ses critiques et essais sur d'autres écrivains, témoignait de beaucoup de respect, d'équilibre et de nuances dans ses jugements, même si l'œuvre lui convenait moins. Le besoin d'éreinter quelqu'un pour s'affirmer lui-même lui était totalement étranger.

En cela, il se laissait guider par les idéaux de la revue *Forum* et de ses fondateurs M. ter Braak (1902-1940) et E. du Perron (1899-1940), lesquels, dans les années 30, plaçaient «l'homme» (*Vent*) au-dessus de «la forme» (*Vorm*): l'ininterchangeabilité de la personnalité - et donc l'unicité de l'œuvre littéraire - restait peut-être aux yeux de Dubois le critère littéraire le plus important.

C'était surtout E. du Perron qui représentait pour lui le modèle de l'écrivain: non pas un faiseur de «jolies choses» mais quelqu'un qui s'exprime lui-même, dans une auto-exploration et un autoquestionnement permanents. Dubois partageait le jugement du poète Hendrik Marsman (1899-1940) sur *Het land van herkomst* (Le Pays d'origine, Gallimard, 1980, traduction: